

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00078 Numéro SIREN : 502 111 750 Nom ou dénomination : 43°N/2°E REAL ESTATE
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 3022

43°N/2°E REAL ESTATE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.500 euros
Siège social : 405 Chemin de l'Aube
06220 GOLFE JUAN
RCS ANTIBES 502 111 750 (2008 B 78)

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-trois et le trente juin, à quatorze heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

- M. Philippe VULLION,
Propriétaire de 100 parts,ci 100 parts
- M. Victor VULLION,
Propriétaire de 150 parts,ci 150 parts

Total des parts présentes ou représentées : 250 parts sur les 250 parts composant le capital social.

Monsieur Philippe VULLION, gérant associé, préside la séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ les copies des lettres de convocation ;
- ✓ la feuille de présence ;
- ✓ le rapport de gestion du gérant ;
- ✓ les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- ✓ le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- ✓ le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis il rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



V.V

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société ;
- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus à la gérance ;
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ✓ Approbation de la rémunération du gérant ;
- ✓ Délégation de pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture :

- ✓ du rapport de gestion du gérant,
- ✓ du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 235 891.47 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à la somme de 235 891.47 euros de la manière suivante :

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat bénéficiaire de l'exercice		235 891.47
<u>AFFECTATION</u> • Au report à nouveau	235 891.47	
<u>TOTAUX</u>	235 891.47	235 891.47

L'assemblée générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



V.V

TROISIEME RESOLUTION

Remarque:

Jusqu'à la loi de finances pour 2013 les dividendes et autres distributions régulières perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France pouvaient être soumis, sur option du contribuable, à un prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 21 % (hors prélèvements sociaux). A défaut d'option, ils étaient soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement proportionnel de 40 % et d'un abattement fixe annuel de 1525 € (célibataires) ou 3050 € (couples).

L'article 9 de la loi de finances pour 2013 supprime le prélèvement forfaitaire optionnel et institue, sur les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2013, un prélèvement obligatoire non libératoire. Il supprime par ailleurs l'abattement fixe annuel (CGI art. 158-3-5°) mais maintient l'abattement proportionnel.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1 (2021)	0		0
Année N-2 (2020)	0		0
Année N-3 (2019)	0		0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant approuve qu'au titre de l'exercice, M. Philippe VULLION a perçu une rémunération brute de 19 744 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

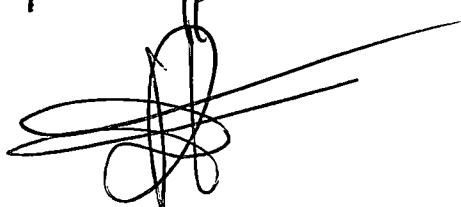
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


V.V

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

M. Philippe VULLION
Gérant

Le Secrétaire


SARL 43N2E REAL ESTATE

405 CHEMIN DE L'AUBE

06220 GOLFE JUAN

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 10

Certifié conforme à l'original



A stylized handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

DURIVAUX JEAN GAE

8 AV LEMERAY

LE VALENSOL

06600 ANTIBES

0493341318

Désignation de l'entreprise : SARI 43N2E REAL ESTATE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 405 CHEMIN DE L'AUBE		06220 GOLFE JUAN	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 50211175000019		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31122022	
		N-1 31122021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail 15 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 200	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

✓✓

Désignation de l'entreprise : SARL 43N2E REAL ESTATE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2....5.0.0.....)	DA	2 500	2 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	250	250	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	189 393	284 431	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	235 891	95 038	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	49 248	186 643
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	73 023	54 634	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	111 145	210 191	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	157 592	10 354	
	Dettes fiscales et sociales	DY	192 757	113 241	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	116 430	115 957	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	650 946	504 376	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	700 194	317 733	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	621 740	459 376	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	32 652	8 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SARL 43N2E REAL ESTATE						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	FD		FE		FF		
			FG	586 679	FH		FI	586 679	395 996
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	586 679	FK		FL	586 679	395 996	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		4 116		
	Autres produits (1) (11)				FQ	24	45		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	586 703	400 157
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	257 636	142 915	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 714	3 840	
	Salaires et traitements*					FY	103 259	99 285	
	Charges sociales (10)					FZ	37 315	41 571	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*	- dotations aux provisions	GA	6 175	15 244		
					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)				GE	18	8		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	408 116	302 863	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	178 586	97 294	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 711	272	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	2 711	272	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 711	272	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	175 876	97 022	

Désignation de l'entreprise : SARL 43N2E REAL ESTATE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	80 000		2 202
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			30 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	80 000		32 202
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 340		12 520
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			21 667
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 340		34 187
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	78 661		1 985
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 645		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	666 703		432 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	430 811		337 321
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	235 891		95 038
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		2 203
	{	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	{	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
(9) Dont transferts de charges	A1			4 116	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6				
	A8				
Dont cotisations facultatives	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
ABANDON DE C/C SUITE AGO 03/2022				80 000	
PENALITES, AMENDES		1 339			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 400		
Installations générales agencements aménagements divers	22 115		
Matériel de transport	45 321		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 073		
TOTAL	70 508		
Prêts, autres immobilisations financières	1 200		
TOTAL	1 200		
TOTAL GENERAL	89 108		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			17 400	17 400
Installations générales agencements aménagements divers			22 115	22 115
Matériel de transport			45 321	45 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 073	3 073
TOTAL			70 508	70 508
Prêts, autres immobilisations financières			1 200	1 200
TOTAL			1 200	1 200
TOTAL GENERAL			89 108	89 108

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 400			2 400
Installations générales agencements aménagements divers	16 233	2 008		18 241
Matériel de transport	31 508	4 010		35 518
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 760	156		2 916
TOTAL	50 500	6 175		56 675
TOTAL GENERAL	52 900	6 175		59 075

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 008				
Matériel de transport	4 010				
Matériel de bureau informatique mobilier		156			
TOTAL	6 018	156			
TOTAL GENERAL	6 018	156			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
Autres créances clients	640 251	640 251	
Personnel et comptes rattachés	1 128	1 128	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 301	26 301	
Débiteurs divers	1 410	1 410	
Charges constatées d'avance	1 071	1 071	
TOTAL	671 361	671 361	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	32 652	32 652		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 371	11 165	29 206	
Fournisseurs et comptes rattachés	157 592	157 592		
Personnel et comptes rattachés	22 594	22 594		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 235	29 235		
Impôts sur les bénéfices	14 903	14 903		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 031	124 031		
Autres impôts taxes et assimilés	1 994	1 994		
Groupe et associés	111 145	111 145		
Autres dettes	116 430	116 430		
TOTAL	650 946	621 740	29 206	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 212			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	250			250

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	2 400	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 881
Dettes fiscales et sociales	15 408
Autres dettes	1 557
Total	168 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- DURIVAUX AGO 2022	420
- DURIVAUX DEBOURS AGO 2022	96
- GESTINOR 2022	390
- GERMANI 10/2022 EAGLE	12 000
- GERMANI 10/2022 ALBATROS	40 000
- GERMANI 12/2022 EAGLE	7 650
- GERMANI 12/2022 ALBATROS	39 325
- GERMANI 06/2022 EAGLE	12 000
- GERMANI 06/2022 ALBATROS	40 000
DETTES PROV./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	10 252
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	3 948
ETAT-CHARGES A PAYER	
- FORMATION 2021	540
- T.APPRE 2021	668
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INTERETES FRAIS 4T2022	1 108
- FRAIS CIC 12.2022	136
- ORANGE 12.22	74
- CE BIEN ICI 12.2022	239
Total	168 846

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 071
Total	1 071

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- GEN.SCOOTER 1/1-31/3/23	45		
- MINI 1/1-30/4/23	252		
- OVH 1/1-5/11/23	40		
- GENERALI 1/1/22-31/10/23	311		
- BOITE IMMO 1/1-14/01/23	36		
- GENERALI HAN 1/1-31/1/23	9		
- FIAT 1/1-31/5/23	291		
- ADOBE 1/1-25/1/23	15		
- OVH 1/3/23-29/2/24	72		
Total	1 071		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10

NA = Non Applicable NS = Non significative